

Direction des services
départementaux de
l'Éducation nationale
du Loiret

Division des écoles

Dossier suivi par
Vincent ROUGEAU
T 02 38 24 29 20
F 02 38 24 13 52
ce.de45
@ac-orleans-tours.fr

19 rue Eugène Vignat
45043 Orléans Cedex 1

Orléans, le 15 janvier 2015

Le Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale
Directeur des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale du Loiret

A

Madame ou Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les Maires du Loiret,

A la suite de l'attentat survenu le 7 janvier 2015 à Paris, le Premier ministre a décidé d'élever le dispositif Vigipirate au niveau « alerte attentat » en région Ile de France.

En conséquence, les voyages, séjours et sorties scolaires, à caractère exceptionnel, organisés en région Ile de France sont, jusqu'à nouvel ordre, suspendus.

Je vous demande de bien vouloir appliquer la même mesure pour les sorties et déplacements relevant du temps périscolaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, d'agréer mes salutations distinguées.



Denis TOUPRY